

**Guide d'organisation :**  
**Les Etats généraux populaires de la solidarité pour**  
**les droits de l'enfant avec copain du Monde**  
**(En département et /ou en région)**

### **Introduction et préambule**

Aujourd'hui encore, un fossé subsiste entre le texte de la Convention des droits de l'enfant ratifiée le 20 novembre 1989 et les conditions de vie concrètes des enfants. Des inégalités perdurent toujours notamment au niveau de l'accès à l'eau, aux soins, à l'éducation et à un niveau de vie qui permette une alimentation et un logement décent.

*« La France compte entre un et deux millions d'enfants pauvres, suivant les critères utilisés. Selon l'Insee, 8 % des moins de 18 ans vivent dans une famille pauvre. La cause la plus évidente de la pauvreté est la situation professionnelle des parents (chômage, travail précaire famille, monoparentale...) »*

### **Extrait d'[Alternatives économiques, n°218, octobre 2003](#)**

Des millions d'enfants souffrent de malnutrition ou sont victimes des guerres, des maladies, de la drogue, de la prostitution, du travail dès leur plus jeune âge. Comme indiqué dans le rapport de l'Unicef de 2007, 93 millions d'enfants sont privés du droit à l'éducation, 125 millions n'ont pas accès à l'eau potable et 250 000 sont enrôlés dans les forces armées.

### ***Définition de l'idée des Etats généraux populaires***

En partant de ce constat, le Secours populaire convoque des Etats généraux populaires de la solidarité pour les droits de l'enfant en région, en département et à Nantes. Ces rencontres seront l'occasion de donner la parole aux enfants et aux adultes pour trouver des pistes de réflexions et des solutions concrètes face aux problèmes soulevés par le non respect des articles de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le mouvement copain du Monde sera l'un des acteurs majeurs de cette rencontre. Nous axerons notre réflexion sur l'engagement des enfants dans la société et la place qu'ils occupent dès à présent dans le cadre associatif. L'enfant auteur et acteur de la solidarité aujourd'hui est le citoyen de demain.

Cette démarche aura donc pour objectif d'intégrer l'enfant au cœur du Secours populaire et de lui montrer les différents mécanismes propres au fonctionnement d'une association. Ce rassemblement demandera une préparation en amont. Chaque département aura la responsabilité d'organiser des rencontres d'enfants (états généraux populaires au niveau local). Des groupes de réflexions autour des droits de l'enfant seront mis en place dans ce cadre afin de déterminer les actions locales de solidarité qui peuvent être mises en œuvre pour défendre les droits de l'enfant.

Au sein de ces rassemblements régionaux ou départementaux, les copains du Monde et leur animateurs (bénévoles et/ ou salariés avec le Secrétaire général) d'un

même lieu décideront par la suite de nommer un jeune qui les représentera au Congrès du Secours populaire français en novembre 2009, à Nantes.

Ce représentant apportera donc les travaux de ses camarades afin de nourrir la réflexion qui aura lieu au sein des ruches du congrès national lors des Etats généraux populaires de Nantes.

### *Le Mouvement CDM*

Le Secours populaire s'efforce de donner à chacun les moyens de vivre dignement car « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux (...) » (Déclaration des Droits de l'Homme, art. 25-1). Le Secours populaire se bat pour favoriser l'accès à l'éducation afin qu'enfants et adultes puissent apprendre, s'épanouir et participer à l'évolution de la société dans laquelle ils vivent.

En 1992, suite à l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant, l'association crée donc le mouvement « copain du Monde » qui a pour vocation de rendre l'enfant auteur et acteur de la solidarité. Le mouvement copain du Monde répond aux besoins de tous les jeunes de 8 à 12 ans désireux d'aider les autres et de vivre sainement en collectivité. Copain du Monde souhaite donc donner à l'enfant les moyens d'agir, de soulager et de réconforter les personnes démunies.

Dans une société indifférente et individualiste, les actions de solidarité et les réflexions menées autour des droits de l'enfant aident les copains du monde à se structurer en tant qu'être humain et en tant que citoyen. Le mouvement compte de nombreux partenaires issus du milieu socio-éducatif qui encadrent les enfants dans la réalisation de leurs projets. Les sujets de mobilisation et les initiatives sont divers et variés : l'aide aux personnes âgées, des concerts humanitaires, des braderies, des collectes de jouets, etc.

Le Secours populaire, association agréé d'éducation populaire et complémentaire de l'Enseignement public, souhaite aussi poursuivre ce travail pédagogique dans les écoles et les collèges en impliquant des classes entières dans des projets de solidarité. Ainsi, suite au 15<sup>ème</sup> anniversaire de copain du Monde, en novembre dernier, l'association a entendu la voix des copains du monde qui se sont exprimés au Sénat et lors du 31<sup>ème</sup> congrès de l'association : « Le Secours populaire a besoin de l'avis des enfants » (Mehdi, 11 ans).

### *Présentation du document :*

L'ensemble des éléments de ce document a pour objectif d'aider les fédérations et les régions dans l'organisation des états généraux au niveau local dans le cadre d'un évènement (journée spéciale CDM, ....) ou encore lors de leur congrès départemental.

Vous trouverez ci-dessous un plan de travail, une définition de la place de chaque acteur dans le projet, et des fiches méthodologiques plus spécifiques.

### *Le rôle du référent dans la perspective des Etats Généraux populaires*

Le dernier congrès du SPF a permis de démontrer l'importance de nommer un référent copain du Monde dans chaque fédération. Il est important de rappeler les

fonctions du référent copain du Monde dans la perspective des Etats généraux populaires de la solidarité pour les droits de l'enfant à Nantes.

### ***La tâche du référent CDM pour les Etats Généraux populaires:***

- Coordonner les actions menées par les comités et dans tout le département, communiquer au sujet de ses actions au niveau de la presse locale et régionale et faire remonter l'ensemble de ces informations locales auprès du siège du SPF (par mail : [copain@secourspoulaire.fr](mailto:copain@secourspoulaire.fr) / fax : 01 44 78 22 30)
- Etablir des liens avec les écoles et les autres collectivités d'enfants (projets de solidarité, participation au magazine, urgence ...). Accroître son réseau de partenaires en recherchant les associations (Anacej, EEDF....) et/ou les entreprises qui peuvent soutenir le mouvement localement.
- Dynamiser ses structures en leur proposant des outils, des initiatives locales ou départementales. Utiliser les outils du mouvement copain du Monde : les cartes, les magazines, les affiches, les bracelets copain du monde.....  
(cf. [Fiches initiatives et outils disponibles sur le site interne](#))
- Favoriser l'échange et le partage d'expérience entre les différents clubs du département (commission copain du Monde départementale, rencontre, initiative commune....)

### ***Le plan de travail conseillé pour l'organisation des Etats généraux populaires locaux :***

**Rappel :** Il s'agit d'une rencontre d'enfants CDM et/ou acteurs de la solidarité mêlant la réflexion des enfants, l'action de solidarité, et un aspect ludique, festif. Cette rencontre est aussi une occasion de travailler avec d'autres associations d'éducation populaire.

#### ➤ Au niveau régional

- Définir le projet :
  - Réunir l'ensemble des responsables CDM de la région, les responsables politique régionaux et les responsables d'autres domaines englobant l'enfance (vacances, culture....)
  - Sur le plan technique : lieu (salle etc....), autorisation parentale et droit à l'image, date, effectifs, durée, nombre de bénévoles....
  - Sur le plan du contenu (cf. [Dossier compte sur tes 10 droits sur le site internet](#)) :
    - Le thème de réflexion en ruche : les droits de l'enfant
      - Comment peut-on lutter contre les atteintes aux droits des enfants en France et dans le Monde ?
      - Comment rendre l'enfant auteur et acteur de la solidarité ?
    - L'action de solidarité
  - Prévoir une assemblée plénière avec un temps de restitution pour une synthèse de l'ensemble des réflexions des enfants
- Identifier les structures à contacter (au niveau régional et départemental) :
  - les clubs copain du Monde existant
  - les centres sociaux culturels
  - les écoles

- les conseils municipaux d'enfants
- autres partenaires connus au niveau local
- les associations d'éducation populaire

Ces structures travailleront en amont avec les enfants sur les thèmes de réflexions et participeront aux états généraux locaux avec des délégations d'enfants.

(cf. le document pour les référents sur le site interne)

- ⊕ Se créer un réseau de partenaires d'entreprise et associatifs (au niveau régional et départemental) :
  - Contacter les professionnels de l'enfance
  - Contacter les associations d'éducation populaire
  - Contacter les élus locaux
  - Les entreprises
  - Constituer des dossiers de subventions (conseils régionaux, conseil général, fondations, entreprises...)

Ces partenaires interviendront lors d'une table ronde et/ou organiseront des ateliers (stands....) et soutiendront le projet financièrement ou matériellement (mallettes, etc....). (cf. : listes et fiches des associations en annexe)

- ⊕ Informer et impulser un travail de réflexion en amont auprès des structures et des partenaires :
  - Envoi des documents de travail sur les droits de l'enfant en vue de préparer les enfants aux Etats généraux populaires locaux.
  - Organiser une réunion des animateurs de ruches et des bénévoles
  - Suivi de l'évolution du travail des groupes d'enfants
  - Envoi des documents d'information aux partenaires (invitations, programme...)
- ⊕ Déterminer l'action de solidarité (cf. Exemples en annexe) :
  - L'objectif de l'action de solidarité (projet international, vacances, PNV, urgence locale...)
  - Les moyens : humains, matériels, financiers,....
- ⊕ Communiquer (au niveau régional et départemental) :
  - Réalisation d'un dossier de presse et d'un communiqué de presse
  - Réalisation d'une affiche locale
  - Utilisation des outils issus de l'Union nationale (affiches, logos, matériel CDM....)
  - Mise à jour de votre site internet
  - S'appuyer sur le mailing presse (TV, radio, journaux...) local et national
  - S'appuyer et contacter la presse enfantine
  - Envoi des documents 15 jours avant
  - Relance de la presse régulièrement
  - Organiser une conférence de presse avec des enfants
  - Prévoir un accueil des journalistes et des partenaires invités le jour même
  - Prévoir un espace de communication sur les activités de copain du Monde au niveau local (stand, exposition, distribution du journal CDM local...)

➤ Au niveau départemental

Conscients des difficultés pour la mise en mouvement des enfants dans certaines fédérations, une organisation régionale des états généraux permettrait à chaque fédération de s'inscrire dans une dynamique similaire à celle des JOV.

Ainsi, il est nécessaire de s'appuyer sur les conseils de région du SPF et l'ensemble des référents copain du Monde (si possible) pour l'organisation de cet évènement local.

Cependant, si une organisation régionale ne peut être envisagé l'ensemble du plan de travail des états généraux régionaux peut s'appliquer sur le plan départemental et se dérouler lors du congrès départemental de la fédération.

**Le rôle et la mission de l'enfant dans les Etats généraux populaires**

➤ Rôle et mission

L'enfant au sein des Etats généraux populaires mais aussi dans le cadre de la vie des instances du SPF (congrès départemental et national) aura le statut de délégué de la solidarité. Il peut donc être force de proposition pour nourrir les réflexions et participer activement à l'élaboration des orientations de l'association pour l'année 2010.

**Nb : il n'est pas en mesure de voter (un budget...) et d'obtenir une carte de collecteur.**

➤ Le parcours de l'enfant délégué de la solidarité :

L'enfant délégué qui participera au congrès du Secours populaire et aux Etats généraux populaires aura suivi le parcours suivant:

Ce parcours s'applique aux fédérations ayant développé le mouvement depuis plus d'un an avec des partenaires tels que des écoles, des centres de loisirs et qui a des moyens humains pour encadrer les enfants.

**Etape 1**

- En amont, la fédération peut organiser un vote dans les différents clubs copain du Monde pour désigner son représentant (celui qui prendra la parole) lors de la rencontre régionale. (facultatif)
- Lors de la rencontre régionale en Mai-juin ou Septembre-octobre :
  - Invitation des enfants (100-200 env.) en provenance de tous les clubs copain du Monde et/ou des établissements sociaux-éducatifs (écoles, centres de loisirs...) ayant travaillé avec le Secours populaire dans la région.
  - Invitation des partenaires associatifs et d'une délégation de leurs enfants. (EEDF, Anacej...)
  - Chaque fédération aura désigné/ élu un porte-parole représentant son département lors de la rencontre régionale. Ce dernier sera officiellement présent lors de cette rencontre. //

*peut être intéressant d'envisager l'élection et/ou la nomination d'un représentant régional le jour même qui racontera l'évènement au congrès et qui pourra transmettre de même le rapport de la région.*

- Dans le cadre de cette rencontre, les enfants discuteront en ruches autour des 10 droits de l'enfant et du non respect de la convention en France et dans le Monde.

### **Etape 2**

- Au Congrès départemental, le délégué choisi par la fédération sera invité à participer aux débats et à présenter les réflexions émises lors des rencontres régionales d'enfants (dans la mesure où elle a eu lieu). Nous vous invitons dans ce cadre à reproduire ce qui se déroulera lors du congrès national, en invitant des enfants de vos clubs (40-50 env.) à participer à cette rencontre départementale.
  - Les enfants traiteront en ruche les mêmes questions que celles qui seront élaborées pour le Congrès national (comme les adultes).
  - L'enfant délégué repartira avec le rapport départemental de l'ensemble des réflexions des enfants.

### **Etape 3**

- Au Congrès National, le même enfant désigné par son département sera un des 100 délégués de la solidarité et représentera l'ensemble des copains du monde de son département en apportant des exemples d'actions de solidarité (sous toutes les formes possibles : films etc.....), en présentant (à l'oral, à préciser) les grandes actions de son département et les projets....
  - Des ruches d'enfants seront mises en place, elles détermineront par le biais de leur rapport 3 actions importantes que les enfants copain du Monde devront réaliser en 2010 et donneront leur avis sur l'orientation de l'association envers, pour et avec les enfants.

Dans la mesure où le mouvement est peu développé dans une région, l'enfant participera uniquement à une rencontre départementale qui peut le cas échéant être mise en place en même temps que le congrès départemental. (Etape 2-3)

Pour l'étape 2, dans la mesure où le mouvement est peu développé dans une fédération, il est conseillé de sensibiliser une classe, un centre de loisirs ou encore un enfant de votre commune qui puisse visiter la fédération, assisté au déroulement du congrès départemental. Ainsi, il faut éviter que l'enfant qui assistera au Congrès national ne connaisse pas du tout le Secours populaire et qu'il ne puisse pas prendre part à l'ensemble des débats qui se dérouleront à Nantes.

Dans tous les cas, il est important de privilégier au congrès départemental et national la présence d'enfants auteurs-acteurs de la solidarité et/ou sensibles aux droits de l'enfant.

## **Rappel des objectifs et Proposition d'un déroulement type des Etats généraux populaires locaux**

### **Rappel des Objectifs de ces journées :**

- Préparer les enfants à participer au Congrès National de novembre 2009
- Permettre aux enfants de s'exprimer
- Recueillir leurs réflexions et les inciter à imaginer, à proposer et à mettre en œuvre des initiatives et des actions dans le cadre des différentes campagnes du SPF localement et au niveau national.
- Favoriser l'échange entre les enfants CDM et le partage d'expériences
- Permettre à l'enfant de mieux connaître le fonctionnement d'une association et lui donner une place privilégiée dans le circuit de prise de décisions. Favoriser ainsi l'accès à la citoyenneté et l'apprentissage de la démocratie.
- Favoriser l'émergence d'une dynamique départementale et/ou régionale du mouvement copain du Monde.
- Encourager des actions sur le plan régional
- Encourager l'engagement des enfants dans la société et démontrer qu'ils ont leur place dès à présent dans le cadre associatif.

### **Proposition de planning horaire des états généraux (régionaux ou départementaux)**

**Durée conseillée :** 1 journée

**Effectifs :** selon la région ou la FD, (100 à 200 enfants par ex) – tranche d'âge : 8-12 ans

**Planning horaire conseillé:** 9h à 18h (par ex.)

#### **Matin :**

- Assemblée plénière :
  - Introduction de l'évènement (30 mn)
  - 1h30 de réflexion en ruches :
    - 3 à 8 questions sur les 10 droits ou une discussion engagée sur 3 droits différents ou 3 thèmes différents.
    - Les enfants discutent en petites ruche de 6-8 max. avec un animateur, un enfant rapporteur et des adultes pour les aider.

#### ***Repas et Synthèse avec les enfants rapporteurs (avec l'aide de fiches cf. dossier)***

#### **Après-midi :**

- Ateliers divers pour les sensibiliser à la solidarité et à leurs droits (2h) : nutritions, cycle de l'eau, handicap, santé...
- Assemblée plénière : compte-rendu des ruches et retours sur les ateliers (1h)
- Action de solidarité
- Gouter festif

Les résultats de ces états généraux seront une base de travail pour chaque congrès départemental du Secours populaire. Ils viendront nourrir le travail des ruches des enfants et des adultes. Une copie de ses travaux sera transmise à l'Union nationale pour le Congrès national.

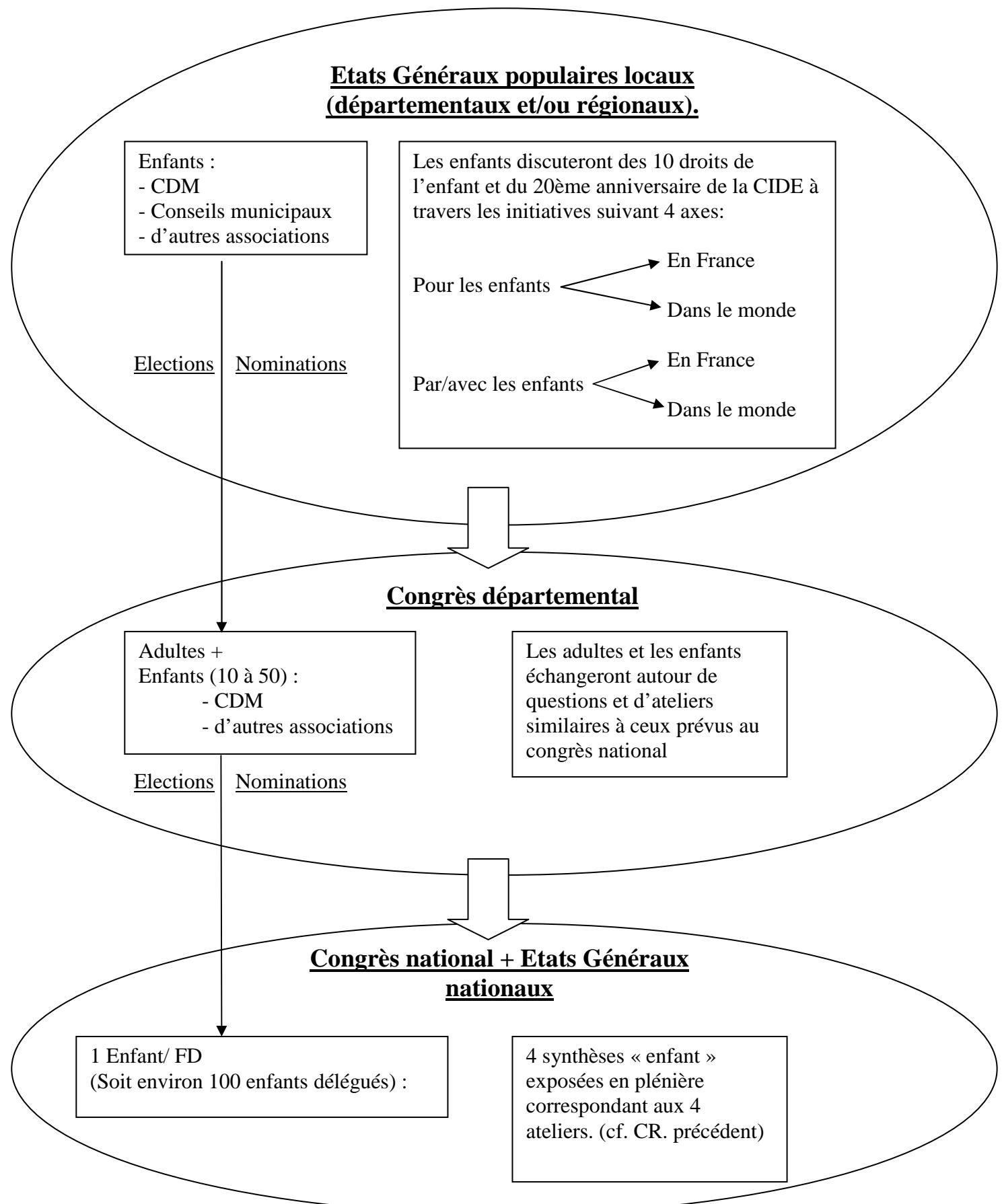
Ils permettront de même de mieux développer le mouvement copain du Monde au niveau local en répondant aux besoins des enfants du département et/ou de la région.

### **Les Etats généraux populaires, une dynamique tout au long de l'année 2009**

Par ailleurs, au cœur de la démarche pédagogique de copain du Monde, l'expression est favorisée par **l'action et la participation aux initiatives de solidarité** durant toute l'année. Les enfants pourront s'exprimer en participant activement aux différentes campagnes du SPF. Toutes leurs actions contribueront aux Etats généraux populaires qui se dérouleront localement et annonceront le grand rassemblement de Nantes en novembre.

Ainsi les copains du Monde se sont déjà investis dans de nombreux projets : les carnavals, les « Chasses aux œufs » et de nombreux projets internationaux (Mauritanie, Haïti...).

## Résumé des Etapes pour passer des EG locaux aux EG nationaux





## **ANNEXES :**

- 1. Dates et liste des fédérations engagées dans la réalisation des Etats généraux populaires au niveau local**
- 2. Listes et présentation des associations d'éducation populaire**
- 3. Listes d'initiatives réalisables dans le cadre des Etats généraux populaires et quelques fiches initiatives**
- 4. Fiche outils du mouvement CDM et pour le congrès**
- 5. Fiche initiative vierge pour la remontée des informations.**
- 6. Autorisation parentale**

**1. Dates et liste des fédérations engagées dans la réalisation des Etats généraux populaires au niveau local :**

 **Lors de leur congrès départemental :**

- FD de Paris (75) : organisation d'une ruche d'enfants et action de solidarité : Concert d'enfants
- FD de Seine Maritime (37) : organisation d'une ruche d'enfants et action de solidarité : Pièce de théâtre sur les droits de l'enfant
- FD des Bouches du Rhône (13) : organisation de ruches d'enfants et action de solidarité
- FD de Seine et Marne (77) : accueille des enfants et restitution des actions de l'année
- FD du Finistère (29)
- FD du Var (83)
- FD des Hauts de Seine (92)

 **Sous forme de journées spéciales (hors congrès départemental) :**

- 16 avril : département du Finistère (29), fête de la solidarité autour des droits de l'enfant (différents ateliers)
- 20 mai : Région PACA, dans le département des Bouches du Rhône (13), avec ruche d'enfants
- 24 juin : L'Ile de France, dans le département de Seine et Marne (77) avec ruches d'enfants
- 27 juin : département d'Indre et Loire (37) avec ruche d'enfants

## **2. Listes et présentation des associations d'éducation populaire**

### **ANACEJ:**

- *Association Nationale des Conseils d'Enfants & des Jeunes*

105, Rue Lafayette 75010 PARIS <a href="http://www.anacej.asso.fr">www.anacej.asso.fr</a>	tél. 01 56 35 05 35 fax. 01 56 35 05 36 e-mail : <a href="mailto:info@anacej.asso.fr">info@anacej.asso.fr</a>
---	---

### **C.E.M.E.A.:**

- *Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active*

22-24 rue Marc Seguin 75883 PARIS Cedex 18 <a href="http://www.cemea.asso.fr">www.cemea.asso.fr</a>	Tél.: 01 53 26 24 24 Fax: 01 53 26 24 19
---	---

### **E.E.D.F.:**

- *Eclaireurs & Eclaireuses De France*

12, place Georges Pompidou 93167 Noisy-le-Grand Cedex <a href="http://www.eedf.asso.fr">www.eedf.asso.fr</a>	Tél : 01.48.15.17.66 Fax : 01.48.15.17.60 Email : <a href="mailto:national@eedf.asso.fr">national@eedf.asso.fr</a>
--	--

### **FRANCAS:**

- *Francs & Franches Camarades*

10-14, rue Tolain 75980 Paris Cedex 20 <a href="http://www.francas.asso.fr">www.francas.asso.fr</a>	Tél. : 01.44.64.21.00 Fax : 01.44.64.21.21
---	---

### **J.P.A.:**

- *Jeunesse & Plein Air*

21 rue d'Artois 75008 Paris <a href="http://www.jpa.asso.fr">www.jpa.asso.fr</a>	Tél: 01 44 95 81 20 Fax: 01.45.63.48.09 <a href="mailto:infos@jpa.asso.fr">infos@jpa.asso.fr</a>
--	---

### **LIGUE de L'ENSEIGNEMENT:**

- *FOL, USEP, UFOLEP*

3 rue Rémusat 75341 Paris Cedex 07 <a href="http://www.laligue.org">www.laligue.org</a>	Tél. : 01.43.58.97.33 Fax : 01.43.58.97.34 Mail : <a href="mailto:informations@laligue.org">informations@laligue.org</a>
---	--

### **MOUVEMENT des PIONNIERS de FRANCE:**

- *mouvement du PCF*

23, rue de l'union 93300 Aubervilliers	Tél : 01 43 52 29 59 Fax : 01 43 52 32 31
---	--

### **O.C.C.E.:**

- *Office Central de la Coopération à l'Ecole*

101 bis rue du Ranelagh	Tél : 01 44 14 93 30
-------------------------	----------------------

75016 Paris <a href="http://www.occe.coop">www.occe.coop</a>	Fax: 01 45 27 49 83 Email: <a href="mailto:federation@occe.coop">federation@occe.coop</a>
---	--

**SCOUT de FRANCE :**

54, avenue Jean Jaurès 75940 Paris Cedex 19 <a href="http://www.scoutsetguides.fr">www.scoutsetguides.fr</a>	Tél : 01 44 52 37 37 Fax : .01 42 38 09 87
--	---

**UNICEF :**

- *Comité Français*

3, rue Duguay Trouin 75282 Paris Cedex 06 <a href="http://www.unicef.fr">www.unicef.fr</a>	Tél : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 20
--	--

**P.E.P. :**

- *Pupille de l'Enseignement Public*

108, avenue Ledru Rollin 75011 Paris	Tél : 01 43 14 83 83 Fax : 01 43 14 83 80
---	--

**F.C.P.E. :**

- *Fédération de Conseil des Parents d'Elèves*

108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 Paris cedex 11 <a href="http://www.fcpe.asso.fr">www.fcpe.asso.fr</a>	Tél. 01 43 57 16 16 Fax 01 43 57 40 78 Email <a href="mailto:fcpe@fcpe.asso.fr">fcpe@fcpe.asso.fr</a>
---	---

**USEP:**

- *Union sportive de l'enseignement du premier degré :*

3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 <a href="http://www.usep.org">http://www.usep.org</a>	Tél. : 01.43.58.97.75 ou 90 Fax : 01.43.58.97.74
---	---

**NB : voir l'annuaire des associations sur le site interne**

### **3. Listes d'initiatives réalisables dans le cadre des Etats généraux populaires et quelques fiches initiatives**

- **La marche ou la course solidaire (Cross USEP- Région Bretagne)**



- **Collecte de jouets ou de livres**



- **La Maison en matériaux de récupération (comité de Parentis en Born)**



- **La montagne de chaussures**



- **Un concert de solidarité**



- **La mappe monde à reconstituer avec une fresque géante et des tee-shirts (vue du ciel) (Région Pays de la Loire pour la JOV**

## **Fiche : Planter un arbre (source : <http://www.animafac.net>)**

Replanter un arbre, reboiser une parcelle détruite après les tempêtes, ou les incendies, est une action symbolique très forte. C'est une façon de prendre position pour le respect et la sauvegarde de l'environnement et de symboliser la naissance et la croissance d'une action et/ou d'une démarche.

### ***Où aller planter ?***

Tout dépend de vos intentions et de la situation locale. Vous pouvez choisir de replanter en ville, dans une école pour accompagner cette action d'une sensibilisation aux questions liées à l'environnement ou au sujet de l'action (CDM, droits des enfants...). Planter cet ou ces arbres peut être ainsi l'occasion d'un rassemblement " inaugural " festif, d'une distribution de tracts ou d'un " baptême " officiel... Ce peut être aussi dans une forêt domaniale ou privée. Vous devrez dans tous les cas demander une autorisation (au propriétaire, ou en contactant un responsable de l'Office national des forêts).

Deux possibilités : les acheter ou les transplanter. Dans le premier cas, rendez-vous à l'office national des forêts, au chef lieu de votre département, et demandez la liste des adresses des pépiniéristes agréés. Dans le second cas, il s'agit d'évaluer les zones où l'on peut prélever des arbres. Là encore, il s'agit de prendre conseil et de demander l'aval du propriétaire ou d'un garde forestier. D'ailleurs, ledit garde forestier pourra vous accompagner pour choisir l'essence

### ***Choisir le type d'arbre***

Le choix des essences est dépendant des conditions écologiques locales. En zone de montagne, les conifères sont particulièrement adaptés aux rigueurs du climat et seront favorisés dans leur aire naturelle de répartition. Les feuillus (chênes, hêtre, châtaignier...) sont les essences de prédilection en plaine et sur les plateaux. Sur les sols les plus pauvres (roche superficielle, sols sableux...), les pins, essences frugales, s'avèrent les mieux adaptées. En tout cas, les spécimens plantés devront être jeunes (de trois à cinq ans) ; Demandez conseil à un spécialiste.

### ***Préparer un trou***

N'ayez pas peur de préparer le trou qui accueillera votre arbre suffisamment longtemps à l'avance : si un coup de gel survient entre temps, il pourra faire éclater les mottes dans la terre extraite, et la rendre ainsi plus friable et poudreuse, ce qui se révélera excellent lors de la replantation. Question dimensionnement, comptez large, pour pouvoir disposer de toute la surface nécessaire. 1,50 mètre de diamètre et 45 centimètres de profondeur sont des proportions acceptables. En outre, n'omettez pas de séparer la terre arable (elle est foncée et se trouve près de la surface) de la terre de plus mauvaise qualité (moins foncée et plus en profondeur).

### ***Passer à l'action***

Evitez absolument les températures en dessous de zéro ainsi que les pluies diluviales, les premières pour ménager les racines, les secondes pour ménager la terre. Question matériel : prévoyez impérativement une pioche, un petit sécateur et une brouette.

### ***Planter :***

D'abord, faites un mélange à parts égales de terre arable (bonne) et de mauvaise terre, dont vous allez couvrir le fond du trou. Soutenez l'arbre verticalement sur ce tas puis couvrez les racines de terre arable. Comblez enfin par ce qui reste de terre.

À ce moment là, la partie basse du tronc se trouve enterrée, ce qui est mauvais : Cette partie, appelée collet, qui fait frontière entre le tronc et les racines doit absolument être à l'air libre, sous peine de mort d'arbre. Tirez donc, par petites secousses successives, l'implant afin de le faire remonter d'une dizaine de centimètres. Cette précautionneuse ascension aura eu également le mérite de diriger les racines vers le bas, position idéale.

Arrosez beaucoup, afin de plaquer la terre contre les racines, versez un engrais adapté si vous en avez, et recouvrez le sol autour de l'arbre de paille ou, à défaut, d'un lit de feuilles mortes.

## **Fiche Parade copain du Monde (FD13)**

### **Qu'est-ce qu'une parade Copain du monde ?**

Une parade Copain du Monde est un moment de partage et de fêtes. Elle permet de fédérer et de finaliser par un évènement fort les actions Copain du Monde. En effet, au cours d'une parade Copain du Monde, les enfants ou groupes d'enfants ayant participé à un projet Copain du Monde se retrouvent pour montrer que la solidarité est vivante et que c'est l'affaire de tous, même des enfants. Ces groupes d'enfants sont issus de différentes organisations (centres de loisirs, écoles, centres sociaux...) et de différents milieux : c'est également un moment de rencontres et d'échanges.

La parade est aussi une action pour sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans à la solidarité, à leurs droits, à leurs devoirs, au respect de l'autre, c'est un prétexte pour faire travailler les enfants sur la solidarité. Pour préparer la parade, un thème, comme l'exclusion, les droits de l'enfant, est soumis à la réflexion des enfants, quelque temps avant la parade.

La parade, comme toutes les actions du Secours Populaire, est un évènement où des collectes sont mises en place. Les fonds recueillis sont utilisés pour les diverses actions de solidarité auxquelles participent le Secours. Les enfants participant à la parade sont libres de collecter ou de ne pas le faire.

### **Comment se déroule une parade Copain du Monde ?**

Les enfants défilent dans les rues de Marseille dans une ambiance festive. Un goûter, offert aux participants, clôture la parade. Les parades Copain du Monde sont des rendez-vous biennuels. La parade des Pères Noël Verts se déroule peu de temps avant Noël. Le thème de réflexion est en général lié à cette période de fêtes. Les enfants défilent avec des bonnets de Père Noël Vert, prêtés par le Secours Populaire. La parade des Soleils se déroule le dernier mercredi de mai et se termine par un lâcher de ballons.

### **Pourquoi et comment rejoindre une parade Copain du Monde ?**

Pour les enfants participant déjà à des actions Copain du Monde, les parades sont des moments de rencontres et de célébrations de leurs différentes actions.

Pour les enfants ne connaissant pas le mouvement, elles sont des moments de découvertes de ce qu'être un Copain du Monde signifie. Elles peuvent être un tremplin pour leur permettre de mettre en place eux-mêmes des actions de solidarité dans leur quartier, leur cité, leur école... Afin de préparer les enfants à la collecte ou à voir des gens collecter au cours de la parade, il faut leur expliquer l'utilité de cette action.

### **Contact : Farida Benchaa (FD13)**

## Fiche Lâcher de Ballons

### **Ingrédients :**

- Des ballons
- De l'hélium

### **Temps de préparation :**

Commencer les préparatifs un mois avant, afin d'être sûr d'obtenir les autorisations nécessaires pour le jour J.

### **La recette :**

- Décidez de l'ampleur de l'événement (à l'échelle d'une école, d'un village) et du nombre de ballons ainsi que de la date, du lieu et de l'heure du lâcher
- Déposez une demande d'autorisation à la Mairie et à la Direction générale de l'aviation civile ([DGAC](#)) en précisant ces données
- Réservez les ballons auprès du Secours populaire
- Envoyez le bon de commande d'hélium à [Air liquide](#) par exemple
- Cherchez des sponsors : entreprise, association de commerçants...

### **Réalisation :**

- Pré-vendez ou vendez vos ballons (ex. 1 ou 2 euros) distribués dans la rue, habillez les bénévoles de façon reconnaissable et faites leur sillonnner la ville, prévoyez une table pour monter un stand sur une place publique passante ou vendez-les à la sortie de l'école.
- Le jour J, choisissez un lieu où les gonfler (jamais à l'intérieur) et un système de filet pour les retenir
- Vous pouvez ensuite choisir d'organiser un lâcher de ballon général, en soulevant le filet sur une place ou dans une cour de récréation.

### **Les petits trucs :**

- Pensez à de la ficelle et à des petits cartons à attacher aux ballons, les enfants pourront y inscrire leur message de solidarité ou un droit avec leur nom, ce qui rendra l'événement plus ludique.

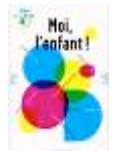
### **- Variantes :**

- Le cortège :** vous pouvez organiser un cortège piéton en imaginant une balade parcourue un ballon à la main jusqu'au site de lancement, ou encore un « camion-ballons » par exemple en partenariat avec les Sapeurs pompiers qui peuvent accrocher des ballons à un de leurs véhicules.

**Source :** <http://www.telethon.fr>

**Source wikipedia :** [http://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A2cher\\_de\\_ballons](http://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A2cher_de_ballons)

#### 4. Fiche outils du mouvement CDM et pour le congrès

Outils « Copain du Monde »	Descriptif et tarif
<b>Le magazine "Copain du monde" et son bulletin d'abonnement</b> 	<p>Le magazine "<i>Copain du monde</i>" permet à ses jeunes lecteurs de s'informer sur : leurs droits et leurs devoirs, les droits des enfants dans le monde, leurs conditions de vie au travers de témoignages, de courriers, de dossiers thématiques et de reportages.</p> <p>Vous pouvez de même commander plusieurs exemplaires de son bulletin d'abonnement en vue d'une distribution lors de toute initiative ou évènementiels.</p> <p><i>Prix FD : 0.25 ct. l'unité</i></p>
<b>Le bracelet copain du Monde</b> 	<p>Ces bracelets multicolores peuvent être exploités lors de toute action copain du Monde pour identifier les enfants d'un groupe par exemple. De même, il est intéressant de s'en servir tout au long de l'année pour enrichir les activités d'éducation à la citoyenneté et de sensibilisation les enfants sur le sujet des droits de l'enfant. Cet outil est aussi utilisé en tant qu'objet de collecte.</p> <p><i>Prix FD : 0.15 ct. l'unité</i></p>
<b>L'affiche « Moi, l'enfant ! » 40x60 cm Et 120 x 176 cm</b> 	<p>Cette affiche comporte les droits fondamentaux de l'enfant. Elle constitue un support essentiel dans le cadre de la sensibilisation à la Convention internationale des droits de l'enfant, notamment lors de la journée du 20 Novembre. Autrement, Elle convient lors de la mise en place de toute activité d'éducation à la citoyenneté.</p> <p><i>Prix FD : 0.30 ct. l'unité</i></p>
<b>La plaquette copain du Monde</b> 	<p>La plaquette copain du Monde créée en novembre 2007 à l'occasion de l'anniversaire des 15 ans de copain du Monde est un support essentiel pour présenter le mouvement d'enfants auprès des enseignants et des partenaires qui souhaitent mener et réaliser des actions de solidarité avec le concours des enfants.</p> <p><i>Prix FD : 1€ l'unité</i></p>
<b>UNE STRUCTURE GONFLABLE DES 10 DROITS DE L'ENFANT EST A VOTRE DISPOSITION</b>	
<b>OUTILS SPECIFIQUES A L'ANNEE 2009</b>	
<b>L'affiche « les droits de l'enfant grandissent les hommes » et le visuel</b> 	<p><b>L'affiche existe en 3 formats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Format 40x60 cm : 0.40ct</li> <li>Format 30x40 cm : 0.35ct</li> <li>Format 120x176 : voir prix colisage et routage</li> </ul> <p><b>Se décline en badge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Autocollant: 46€ les 100</li> <li>En métal avec épingle (sur demande)</li> </ul>
<p><b>Pour tout renseignement : CDM-Céline ALEBE –tel : 01 44 78 21 90</b>      Vous pouvez vous rendre sur le site interne pour <a href="#">télécharger le bon de commande</a>      Commande suivie par Marylène Clair- tél. : 01.44.78.22.36</p>	

## **5. Fiche initiative vierge pour la remontée des informations.**

**Titre :**

**Fédération, comité local, antenne** (adresse, téléphone, fax)

**Responsable de l'action**

**Présentation de l'action :**

**Buts de l'action :**

**Moyens mis en œuvre :**

**Les participants et partenaires de l'initiative :**

Mouvement d'enfants	
Copain du Monde	
Ecole	
CLSH	

Associations	
Conseil municipal	
Partenaires institutionnels	
Autres	

Merci de préciser les noms des partenaires (Occe etc....) :

-  
-  
-

Nombre d'enfants (ayant participé) :

Nombre d'enfants sensibilisés :

**Bilan, résultat :**